

[Traduction]

Si nous tenons à mettre de l'ordre dans nos affaires, nous devons adopter un principe fondamental dont le gouvernement a fait fi jusqu'à présent. En tant que Canadiens et membres de la race humaine, nous devons mettre fin à notre propre gaspillage.

Dans le cas qui nous occupe, nous sommes en train de faire de l'importation de déchets des États-Unis une grosse affaire. Les Américains ne demandent pas mieux que de se débarrasser de leurs déchets parce que, dès que ces déchets sortent de leur territoire, ils n'en sont plus légalement responsables. Les Américains ont donc tout avantage à envoyer leurs déchets toxiques au Canada.

Nous importons des déchets toxiques. L'an dernier, 140 000 tonnes métriques de déchets dangereux ont été légalement importées des États-Unis. Qui sait ce qui est entré au pays illégalement? Il faut mettre un terme à ce genre d'activités. C'est pour ça que je suis si choquée, si déçue, si inquiète et si complètement sidérée par les décisions du ministre de l'Environnement qui n'encourage pas le Congrès à adopter la Hazardous Export Control Act proposée la semaine dernière par M. Synar, le représentant démocrate de l'Oklahoma.

Cette mesure législative, bien qu'elle ait besoin d'être amendée, devrait contribuer à interdire l'entrée au pays des déchets dangereux en provenance des États-Unis qui sont par la suite déversés illégalement. Notre ministre de l'Environnement non seulement semble ne porter aucun intérêt à ce projet de loi, mais il cherche délibérément à le contrecarrer. Pour cela, je lui donne F moins.

Monsieur le Président, sur le Protocole de Montréal, le ministre a dit en février qu'il était absolument prêt à faire le mieux pour commencer avec des règlements. La semaine dernière, il est venu nous dire qu'il ne peut pas procéder avec les règlements parce qu'ils ont mal rédigé la loi. Mais qu'est-ce qu'ils faisaient entre le mois de février et le mois de juin? C'est le ministre qui doit en prendre la responsabilité.

[Traduction]

Le ministre devrait se remettre à l'oeuvre, parce que jusqu'à maintenant, dans les cinq premiers mois de son mandat, ses notes sont vraiment faibles. Au cours de la Semaine nationale de l'environnement, nous devrions

Les crédits

faire comprendre au ministre de l'Environnement qu'il sera tenu responsable des notes lamentables qu'obtiendra son gouvernement dans ce dossier.

M. Clark (Brandon—Souris): Monsieur le Président, comme le sait le député, le bill que M. Synar a proposé au Congrès prévoit l'inspection des dépotoirs canadiens par des agents américains ainsi que l'application de normes américaines aux dépotoirs canadiens.

La député et le parti qu'elle représente seraient-ils en faveur de l'aspect d'égalité extra-territoriale de ce bill?

Mme Copps: Tout d'abord, monsieur le Président, je suis surprise que le gouvernement actuel s'insurge à l'idée que les Américains pourraient s'arroger le droit de venir inspecter nos dépotoirs, alors qu'au moment où il négociait l'entente de libre-échange, il trouvait parfaitement naturel de les laisser venir vérifier les livres de nos entreprises forestières.

Sauf erreur, monsieur le Président, le traité de non-prolifération renferme une disposition spéciale autorisant les pays qui fournissent la technologie nucléaire à s'assurer que les substances qu'ils fournissent sont utilisées aux fins prévues.

Pour ce qui est du projet de loi de M. Synar, il pourrait donner lieu selon moi à un accord bilatéral. Pour ce qui est du droit des États-Unis de procéder à certaines vérifications chez-nous, l'accord bilatéral actuel n'est qu'un chiffon de papier sans valeur.

Le projet de loi de M. Synar pourrait être modifié de façon à aboutir à une entente réciproque entre le Canada et les États-Unis. Son projet de loi vise à éviter que les compagnies américaines se débarrassent de leurs déchets à l'étranger, que ce soit au Canada ou dans des pays du tiers monde. Il renferme l'assurance que les déchets seront éliminés d'une façon appropriée. A mon avis, nous pourrions élaborer une entente bilatérale qui permettrait d'atteindre les objectifs de M. Synar sans pour autant entraver le droit de notre pays d'élaborer et d'appliquer son propre règlement.

A mon avis, si le gouvernement tente actuellement par réflexe de bloquer le projet de loi de M. Synar, c'est vraisemblablement pour répondre aux vœux de grosses entreprises. En effet, deux ou trois entreprises canadiennes ont amassé des millions de dollars en important des déchets dangereux. Le gouvernement ne se soucie pas vraiment de défendre la souveraineté de notre pays.